

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

[Autres infos & guides pratiques](#) [Les autres produits d'investissement](#)

## Cas vécu : la mauvaise idée du « copy-trading »

Publié le 11 février 2016

Nouvelle tendance en matière de trading sur internet, le copy-trading, ou « trading social », consiste à copier les paris réalisés par un autre trader. Un épargnant démarché a contacté notre plateforme AMF Epargne Info Service pour en savoir plus.

### Imiter les investissements d'un trader expérimenté

Après avoir cliqué sur une publicité promettant de gagner facilement de l'argent, monsieur D. a été contacté par une personne représentant un site internet de trading sur les marchés financiers. Ce « conseiller » lui a expliqué que pour faire de bons investissements, il suffisait de suivre les ordres d'investissement passés par un soi-disant trader expérimenté, à choisir sur le site. Le principe : les "trades" de la personne choisie sont automatiquement copiés dans le portefeuille du client, même si celui-ci n'est pas connecté. Monsieur D. a accepté de verser 2 500 €. Mais après avoir constaté quelques pertes, il décide de contacter l'AMF.

### Un risque inconsidéré

Après avoir vérifié que la société était effectivement autorisée en France, nous avons expliqué à monsieur D. que les risques du trading sur les options binaires et le Forex sont dans tous les cas très élevés : il est très difficile de prédire l'évolution à très court terme du cours d'une monnaie ou d'une matière première, même pour un professionnel expérimenté.

Le trading social ne fait qu'aggraver ce risque : suivre automatiquement et aveuglément, même en l'absence de connexion, les investissements d'un autre trader a fait prendre à monsieur D. des risques qu'il n'aurait sans doute jamais pris de son propre chef...

Le conseil de prudence de l'AMF : éviter le trading sur le Forex et les options binaires

De nombreux sites internet proposent du trading sur le Forex ou via des options binaires sans bénéficier d'aucune autorisation. Il s'agit très souvent d'escroqueries.

Même lorsque les sites sont autorisés à proposer du trading en ligne aux particuliers, leurs pratiques sont parfois déloyales. Dans tous les cas, le risque sera grand de perdre votre mise.

Pour les particuliers, et compte tenu du risque du trading et de la présence de prestataires peu sérieux, voire exerçant illégalement leurs activités, la plus sage des décisions est d'éviter de trader sur le Forex et les options binaires.

### En savoir plus

- [Forex, options binaires : un marché à fuir](#)
-